

L'an deux mil seize, le VINGT DEUX MARS à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

**Etaient présents** : Louis BISCARRAT – MAIRE – JC.AILLOT – C.MAFFRE – GA.FLEURY – G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA  
M.QUESTA – Adjoint – M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – H.FAURE – C.ORTIZ – P.RELING – A.SCIACQUA-  
LERIDON – PR.MARTIN – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – S.TRIBOLET – MC.FOLIO – P.BELMONTET  
S.VANDEVOORDE – Conseillers Municipaux

**Excusés représentés** : L.CHAVANY par A. DEL BASSO - Sophie LECLAIRE par PR. MARTIN - E.CRETIN-RAFFET par A.  
SCIACQUA-LERIDON - Anais PERIN par S. CAPPEAU-FREJABUE - Laurence BUFFA par T. VERMEILLE  
Florence LONG par P. RELING

**Secrétaire de séance** : Gérard RATAJEZAK

**Secrétaires de séance adjoints** : Magalie LEFER – Directrice Générale des services qui ne participe pas aux débats  
Grégory HUREL – Directeur des services techniques

La séance est déclarée ouverte à 19 h 15.

Le Conseil Municipal observe une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Bruxelles en Belgique.

#### **01° - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :**

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. Gérard RATAJEZAK en qualité de secrétaire de séance.

#### **02° - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 13 JANVIER 2016 :** Approuvé à l'unanimité

#### **03° - COMMISSION D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES – DESIGNATION DE DELEGUES**

Sont désignés à l'unanimité :

- Titulaires : Louis BISCARRAT – François PANZA
- Suppléants : George-Andrée FLEURY et Claudine MAFFRE

#### **04° - PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :**

Approuvé à l'unanimité.

#### **05° - MANIFESTATIONS CULTURELLES – MAI 2016 :** Approuvé à l'unanimité.

#### **06° - PLAN LOCAL D'URBANISME :**

M. le Maire précise que l'approbation de la modification du PLU sera soumise au Conseil Municipal à l'automne 2016.

M. VERMEILLE : « On s'abstiendra systématiquement sur toutes questions liées au PLU. »

Mme Anne SCIACQUA-LERIDON demande plus de détails sur la bâtisse située dans l'avenue Général de Gaulle.

Mme FLEURY : « Cette maison laissée en l'état serait une verrue au cœur de Jonquières. »

M. le Maire : « Cette modification était déjà évoquée pour intégrer la loi ALUR. »

Mme SCIACQUA-LERIDON : « En effet mais la question porte sur une modification du PLU par rapport à cette bâtisse ; nous n'en avons pas parlé en équipe. Pourquoi la Mairie ne se porte-t-elle pas acquéreur ? »

M. le Maire : « Ce n'est pas raisonnable pour la commune d'acheter des propriétés demandant une réhabilitation énorme. A l'époque, il avait également été demandé pourquoi ne pas acquérir le château de Beauregard ; ce n'est pas raisonnable. »

Mme MAFFRE : « On ne peut pas acquérir tout le patrimoine de Jonquières. Il faut dégager des priorités tout en restant vigilants. »

Mme SCIACQUA-LERIDON : « Cette parcelle concernant la bâtisse BOUSCARLE est soumise aux problèmes d'inondations et de bruit ? On passe outre ? Peut-être y aurait-il quelqu'un intéressé par l'achat de cette propriété. »

M. le Maire : « Des investisseurs sont venus en Mairie pour savoir ce qui pourrait être fait ; il n'y a rien d'extravagant dans cette proposition d'y faire plusieurs logements. »

Mme SCIACQUA-LERIDON : « Est-il projeté sur ce bien une activité commerciale ? »

M. le Maire : « Si Beauregard n'avait pas été modifié par le POS, l'activité n'aurait pas été possible. On parle ici de l'existant et non de l'extension. »

Mme SCIACQUA-LERIDON : « Oui mais cela peut déboucher sur de l'habitat collectif. Je ne suis pas contre le logement collectif mais contre le projet qui va dans ce sens surtout que l'on n'en a pas parlé ensemble. »

Mme FLEURY : « Tu étais au courant. »

Mme SCIACQUA-LERIDON : « Cela n'a pas été évoqué en réunion de majorité ; je le déplore. Cela a été évoqué en commission urbanisme à laquelle j'ai été conviée 30 minutes avant la réunion. »

M. VERMEILLE : « Quand pouvons-nous consulter le dossier ? »

M. le Maire : « Il faut passer au vote. Il y aura une enquête publique d'un mois. »

M. MARTIN : « Pour rejoindre Mme SCIACQUA-LERIDON dans ce dossier de la maison Bouscarle, on dispose de peu de détails sur ce projet. Tous les Jonquiérois sont attachés à ce bien. Il faudrait demander un projet au futur éventuel acquéreur pour avoir plus de détails concrets. »

M. le Maire : « Le nombre de logement est limité par le règlement. »

M. MARTIN : « Si l'on vote cette modification permettant plusieurs logements, il risque d'y avoir plusieurs familles qui se plaindront du bruit. »

M. VERMEILLE : « On peut comprendre cette inquiétude quand on voit ce qui a été fait à Pécoulette. Il faudra être plus prudent et mieux cadrer. »

Mme FLEURY : « C'est par le règlement qu'il devra être encadré. »

M. VERMEILLE : « Quand le PEB sera révisé, cela ne sera pas forcément à l'avantage de Jonquières. »

M. le Maire : « Ce sont des fonctionnaires de l'Armée qui à l'époque, ont proposé un PEB plus gérable. A l'époque, le PEB devait changer tous les 10 ans. »

La modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme est approuvée par 15 voix pour, 5 contre (A.SCIACQUA-LERIDON – E.CRETIN-RAFFET – PR.MARTIN – S.LECLAIRE – A.PERIN), 7 abstentions (S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – L.BUFFA – S.TRIBOLET M.C FOLIO – P. BELMONTET - S.VANDEVOORDE).

	<b>2016 -</b>	<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2016</b>
--	---------------	--

**07° - CARTE TEMPS LIBRE – AVENANT 2016** : Approuvé à l'unanimité.

**08° - ALSH PERISCOLAIRE – Convention d'objectifs et de financement** : Approuvé à l'unanimité

**09° - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES – Convention de partenariat** : Approuvé à l'unanimité

**10° - COMPTES DE GESTION 2015** : budgets principal, eau potable, assainissement, pompes funèbres  
Approuvé à l'unanimité

**11° - COMPTES ADMINISTRATIFS 2015** : budgets principal, eau potable, assainissement, pompes funèbres

M. le Maire s'étant retiré et la présidence de la séance étant assurée par M. Jean-Claude AILLOT, le compte administratif 2015 du budget principal est approuvé par 24 voix pour, 2 abstentions (P.BELMONTET / S.VANDEVOORDE) et celui des budgets eau potable, assainissement et pompes funèbres est adopté à l'unanimité par 26 voix pour.

**12° - AFFECTATION DES RESULTATS 2015 : budgets eau potable et assainissement**

Approuvé à l'unanimité.

**13° - COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES – Approbation du rapport de réévaluation de l'attribution de compensation aux communes membres :**

M. BELMONTET : « Il y a du mouvement au sein de la CCPRO. Quelle est la date prévue de sortie de certaines communes ? »

M. le Maire : « L'amendement du Maire de Sorgues a été adopté par la CDCI à la majorité (31 pour, 7 contre, 2 abstentions). Le Préfet doit transmettre sa décision. Cela aura des conséquences sur le devenir du schéma intercommunal en Vaucluse. Cela porte un coup important à la CCPRO. »

Approuvé à l'unanimité.

**14° - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016 :**

Le Conseil Municipal procède au débat d'orientation budgétaire.

M. VERMEILLE : « Que va-t-il se faire à l'ancienne crèche ? »

Mme DEL BASSO : « Actuellement, il y a la garderie. »

M. AILLOT : « Il y est prévu le transfert du bureau jeunesse. »

**15° - BILAN DES TRANSACTIONS IMMOBILIERES 2015 :**

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation par M. le Maire du bilan des transactions immobilières 2015.

**16° - REMBOURSEMENT SUR LES REGIES** : Approuvé à l'unanimité.

**17° - QUESTIONS DIVERSES :**

M. BELMONTET soulève le problème de fermeture de la Mairie le samedi matin pour les personnes qui travaillent et ne peuvent pas se déplacer en Mairie durant la semaine. Il demande une rotation du personnel, sans embauche, pour permettre la réouverture le samedi matin. »

M. AILLOT : « Pendant une année, il a été relevé des statistiques sur la fréquentation et les appels téléphoniques le samedi matin : les fréquentations étaient si faible qu'il a été décidé de fermer ce créneau. »

M. VERMEILLE : « En octobre, il s'est tenu une réunion avec les associations pour pré-positionner les associations sur les salles. J'avais demandé le centre socio-culturel pour organiser un concert dans le cadre de la fête de la musique le 21 Juin ce qui avait été accordé. Or, le 1<sup>er</sup> mars, je reçois un courrier signé de M. AILLOT m'indiquant que la Mairie organisait une fête de la musique sur ce même lieu. »

M. AILLOT : « La Mairie est prioritaire. »

Mme MAFFRE : « Tu as réservé le concert. Il suffit de changer le lieu. M. QUESTA n'avait pas cette information sur la fête de la musique organisée par la Mairie. Nous ne connaissons pas notre budget à ce moment-là ; la programmation n'était donc pas finalisée. »

M. VERMEILLE : « A quoi sert une réunion d'organisation sur les réservations de salles dans ce cas ? J'ai signé mon contrat pour le concert en Janvier 2016. »

M. le Maire : « Pour ce qui concerne les bonnes nouvelles, j'ai signé hier la convention TEPCV avec Mme Ségolène ROYAL et l'avance de 200 000 € sera rapidement versée à la Commune. »

En l'absence de questions supplémentaires, M. le Maire lève la séance à 20 h 55.

Fait à JONQUIERES le 6 Juin 2016,

Le Maire,  
Louis BISCARRAT

Le secrétaire de séance,  
Gérard RATAJEZAK